

Mise au concours

En remplacement de la titulaire, l'Administration communale de Val de Bagnes met au concours un poste de :

Educateur/trice de l'enfance ou ASE (80 %) au « Bois de Quat'sous » à Versegères

Votre mission

En nurserie, accueil d'enfants dès l'âge de 4 mois ; en crèche, accueil d'enfants dès l'âge de 18 mois ; en UAPE, encadrement professionnel en dehors du temps scolaire.

Votre profil et vos compétences

Diplôme d'éducateur/trice de l'enfance ou CFC d'assistant/e socio-éducatif/ve Expérience professionnelle souhaitée
Aptitude à travailler dans une petite équipe
Aisance dans les relations et capacité à développer un partenariat avec les familles
Sens de l'organisation et des responsabilités
Disponibilité pour des horaires variables

Entrée en fonction

01.02.2026 ou à convenir

Informations et postulation

Le traitement est basé sur l'échelle des salaires du personnel de la Commune de Val de Bagnes, classe 15 éducateur/trice ou classe 17 ASE.

Pour consulter la description de fonction du poste, veuillez télécharger le PDF, à gauche, au fond de la page. Pour déposer votre candidature, veuillez cliquer sur le bouton « Poser sa candidature », à gauche, au fond de la page.

Des renseignements complémentaires peuvent également être obtenus auprès de Mme Sabrina Pralong, Coordinatrice de structures d'accueil (tél. 027 777 11 91), ou <u>rh@valdebagnes.ch</u>.

Le délai de candidature est fixé au 24.10.2025. Les candidatures reçues hors délai ne seront pas traitées et considérées comme non avenues.

09.10.2025

DESCRIPTION DE FONCTION

Educateur/trice de l'enfance / ASE

1. Titulaire et organisation

Titulaire				
Dicastère	Jeunesse, formation et cohésion sociale			
Service	Structures d'accueil de l'enfance			
Directeur opérationnel	Matthieu Moulin			
Supérieur/s hiérarchique/s	Responsable de structure			
	Adjointe / Responsable de secteur			
Subordonné/s	Auxiliaires de l'enfance			
	Stagiaires			
	Apprenti/es			
Suppléant				
Liens fonctionnels internes	Coordinatrice des structures d'accueil			
	Responsables et Responsables de secteur des autres structures			
	d'accueil communales			
	Responsables et collaborateurs du dicastère Jeunesse, formation et			
	cohésion sociales			
	Collaborateurs du service bâtiments			
Liens fonctionnels externes	Familles et enfants fréquentant la structure d'accueil			
	Enseignants des écoles enfantines et primaires			
	Transports scolaires			
	Divers intervenants professionnels liés à l'enfance			
	Restaurant fournisseur des repas ou Cuisine/Unité de production			
	etc.			

2. Mission(s) principale(s)

- En nurserie, accueillir les bébés dès l'âge de 4 mois dans un lieu de vie rassurant et adapté à leurs besoins.
 - > En crèche, accueillir les enfants dès l'âge de 18 mois.
 - > En UAPE, offrir un encadrement professionnel en dehors du temps scolaire.
 - ➤ Établir une relation de confiance avec les enfants, permettant de favoriser leur développement social et psychomoteur.
 - > Se soucier constamment du bien-être des enfants et assurer leur sécurité.

3a. Tâches et responsabilités générales liées à la fonction

(selon système RACI : **R**éalise – a les **A**utorités – est **C**onsulté – est **I**nformé)

Chapitres	Tâches/responsabilités		Α	С	I
<u>Enfants</u>	Accueillir les enfants et gérer leurs affaires personnelles	R			
	Organiser différentes activités pédagogiques selon l'âge des enfants	R			
	Préparer les collations	R			
	Mettre en place les repas	R			

	Assumer les soins hygiéniques des enfants	R	
	Favoriser des moments de détente, appropriés à l'âge et aux besoins	R	
	de chaque enfant		
	Accompagner les enfants en âge scolaire à l'école ou jusqu'au départ	R	
	des transports publics, selon les horaires en vigueur		
	Accueillir les enfants à la sortie d'école ou à l'arrivée des transports	R	
	publics, selon les horaires en vigueur		
	Mettre à disposition des enfants en âge scolaire un lieu approprié pour	R	
	se consacrer aux tâches scolaires		
	Être attentive au bien-être de chaque enfant	R	
<u>Parents</u>	l'arrivée des enfants, prendre note des renseignements et	R	
	particularités annoncés par les parents		
	Au départ des enfants, transmettre les renseignements et	R	
	particularités de la journée aux parents		
	Se tenir à disposition des parents pour tous renseignements	R	
	Veiller à une application correcte du règlement de la crèche	R	
<u>Collaboration</u>	Favoriser une bonne entente entre collègues	R	
	Participer aux colloques de service	R	
	Privilégier les colloques de service pour traiter des questions d'intérêt	R	
	général et régler d'éventuels différends		
	Se référer aux collègues lors de situations particulières (ex. prise en	R	
	charge complexe, urgences, etc.)		
	Favoriser l'information entre collègues notamment en cas de	R	
	changements organisationnels		
<u>Administration</u>	Tenir à jour les inscriptions et coordonnées personnelles des enfants	R	
	Tenir à jour le cahier des présences des enfants	R	
	Participer aux travaux de rangement des locaux et du matériel	R	
	Assurer que le matériel nécessaire au bon fonctionnement de la	R	
	structure soit disponible et en bon état		
	Effectuer ponctuellement des achats de matériel et/ou de nourriture	R	

Tâches et responsabilités annexes (selon système RACI : **R**éalise – a les **A**utorités – est **C**onsulté – est **I**nformé) 3b.

Chapitres	Tâches/responsabilités		Α	С	I

Exigences du poste 4.

(0 = pas exigé ; 1 = souhaité ; 2 = indispensable)

Compétences	pétences Tâches/responsabilités		1	2
Professionnelles	Professionnelles CFC d'Assistant/e socio-éducatif/ve			2
	ou Haute Ecole (diplôme d'éducateur/trice de l'enfance d'une ES)			2
	Connaissances linguistiques : anglais		1	
	Connaissances informatiques : Microsoft Office, MonPortail, etc.		1	
	Permis de conduire		1	
	Domicile : Commune de Val de Bagnes		1	
Méthodologiques	éthodologiques Expérience professionnelle générale		1	
	Expérience professionnelle dans un poste similaire		1	

	Travail en équipe			2
Sociales	Discrétion			2
	Disponibilité (par ex. horaires variables, week-ends, piquets)			2
	Engagement et initiative			2
	Respect des normes et précision			2
	Orientation client			2
	Capacité d'adaptation			2
	Sens de l'organisation			2
	Sens des responsabilités			2
	Autonomie			2
	Communication et expression orale			2
	Rédaction et expression écrite		1	
	Maîtrise de soi et confiance en soi			2
	Résistance physique			2
	Gestion du stress			2
	Résolution de problèmes	,	1	
	Négociation et gestion de conflits		1	
	Esprit et capacité de décision		1	
	Encadrement		1	
	Délégation		1	

5. Date et signatures

Date	Le Châble, le 05.05.2025	
Président de Commune	Fabien Sauthier	
Secrétaire général	Pierre Martin Moulin	
Directeur opérationnel	Matthieu Moulin	
Responsable RH	Monique Bruchez	
Titulaire		